

Questions au Feuilleton

QUESTIONS AU FEUILLETON

[Traduction]

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n° 2177, 2582, 2605, 2714, 2715, 2716, 2717, 2754, 2902 et 2908.

Monsieur l'Orateur, si les questions n° 2393, 2402 et 2529 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Texte]

L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS AUX CENTRALES NUCLÉAIRES—LES EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT

Question n° 2177—**M. Clark (Rocky Mountain):**

1. Le 15 mars 1975, quelles études le gouvernement avait-il menées ou à quelles études avait-il participé en ce qui a trait a) aux effets immédiats, b) aux effets à long terme sur l'environnement des méthodes actuelles d'élimination des déchets nucléaires, (i) à la centrale nucléaire de Pickering et au dépôt de Bruce (ii) dans les régions avoisinantes pouvant être contaminées?

2. Quels sont a) la description exacte, b) le coût estimatif, c) les autres parties engagées dans de telles études?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): 1. Un programme de surveillance environnementale a été entrepris par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social du Canada et par le ministère de la Santé de l'Ontario avant la mise en service de la centrale NPD de Ralphton, Ontario, en 1962. Ce programme a éventuellement englobé les centrales nucléaires de Douglas Point, de Pickering et, plus récemment, de Bruce County, en Ontario, à mesure que celles-ci furent construites. Les études indirectement liées aux effets environnementaux de la centrale nucléaire de Pickering et au parc de gestion des déchets de Bruce comprennent des recherches radioécologiques, entreprises par l'Énergie atomique du Canada Ltée sur le comportement des radionucléides dans l'environnement aquatique et les chaînes alimentaires connexes; des études de la dispersion atmosphérique faites par le ministère de l'Environnement avant l'exploitation des centrales nucléaires de Douglas Point et de Pickering; des études en cours, par l'Énergie atomique du Canada Limitée et la Commission de contrôle de l'énergie atomique, sur la rétention des radionucléides dans les dépôts glaciaires classiques; et des études présentement en cours effectuées par divers ministères et organismes fédéraux et provinciaux dans le cadre de l'Accord sur la qualité des eaux des Grands lacs afin de déterminer la concentration des radionucléides dans les Grands lacs ainsi que leur capacité d'absorption. Les premières études effectuées dans les laboratoires nucléaires de Chalk River sur les effets des faibles niveaux de rayonnement sur les poissons ont contribué à confirmer les doses admissibles de rayonnement recommandées par la Commission internationale de protection contre les radiations. Outre le programme de contrôle de l'environnement mis en œuvre par les autorités fédérales et provinciales, l'Hydro-Ontario applique présentement un programme de surveillance de l'environnement qui comprend l'échantillonnage et l'analyse de l'air, des précipitations, du lait, des poissons, des eaux de surface et des eaux de fonds. Le

[M. Malone.]

combustible irradié retiré des réacteurs de Pickering est emmagasiné dans un «bassin de combustible épuisé» rempli d'eau aménagé dans la centrale. Les déchets radioactifs solides, y compris les résines échangeuses d'ions, les vêtements protecteurs portés par le personnel de la centrale et d'autres déchets de faible activité sont emballés et expédiés au parc de gestion des déchets dans le comté de Bruce, en Ontario. Ces déchets sont emmagasinés de façon à pouvoir être récupérés dans des structures conçues spécialement à cette fin et des précautions sont prises pour que toute fuite de radioactivité dans l'environnement soit évitée.

2. a) Le programme du rayonnement ambiant du Bureau de la radioprotection, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, a été mis sur pied il y a plusieurs années déjà; ses objectifs sont d'assurer au public que les réacteurs nucléaires ne peuvent affecter l'environnement à cause de fuites accidentelles et d'évaluer le degré d'exposition de la population aux faibles quantités de rayonnement dégagées pendant une longue période. Ce programme est mis en œuvre en collaboration avec les ministères provinciaux de la Santé et l'Énergie atomique du Canada Limitée. Voici un bref aperçu du programme: 1) eau potable: des échantillons d'eau potable sont prélevés quotidiennement à des prises d'eau choisies dans le cas des collectivités qui s'alimentent à des réseaux hydrographiques qui se trouvent sur le passage des effluents provenant des centrales nucléaires. On analyse ces échantillons pour en déceler la teneur brute en particules alpha et bêta ainsi que la teneur en ^{89}Sr , ^{90}Sr et ^{137}Cs . 2) lait: afin de déceler des dégagements accidentels éventuels, on prélève des échantillons de lait deux fois par semaine dans les fermes situées aux environs des réacteurs et on en détermine la teneur en ^{131}I . 3) vie animale: on recueille des espèces animales choisies (poissons, lapins, rats musqués) dans les environs des centrales nucléaires et on les analyse afin de déceler des traces de contamination possible des os par le ^{90}Sr et de la chair par le ^{137}Cs . 4) vapeur d'eau dans l'air: Le tritium étant d'une importance primordiale dans la détermination de la radioactivité des effluents d'un réacteur CANDU, on détermine mensuellement la concentration de tritium dans la vapeur d'eau de l'air dans 24 stations situées aux environs des trois emplacements de réacteurs. Une publication semestrielle du ministère rapporte toutes ces données. b) Le coût annuel de fonctionnement du programme de contrôle de la radioactivité dans l'environnement du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est actuellement de \$210,000; le tiers de ce montant est affecté aux régions des réacteurs de Pickering et de Point Douglas. c) Les autres parties qui collaborent au prélèvement des échantillons et à leur expédition à Ottawa sont: le ministère ontarien de la Santé, le ministère ontarien de l'Environnement, le ministère ontarien des Richesses naturelles, l'Institut de la recherche sur les Grands Lacs, des services municipaux des eaux et des producteurs laitiers géographiquement bien situés.

CONSEIL DU TRÉSOR—LES COURS DE LANGUES

Question n° 2582—**M. Herbert:**

1. Quel est le coût total des cours de langue, porté au budget des dépenses de 1975-1976 du Conseil du Trésor?

2. Comment ces frais se répartissent-ils entre a) le traitement du personnel qui suit les cours, b) le traitement du personnel enseignant, c) les services additionnels ou supplémentaires à acheter de la Commission de la Fonction publique, d) les autres frais?

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): En ce qui concerne le crédit n° 1, la réponse est la